

# **ACE Impact**

## **Problématiques de développement régional cernées à l'avance**

### **Dégradation du littoral**

#### **Termes de référence**

##### **Lignes directrices**

Les offres soumises en réponse au programme de Problématiques de développement régional cernées à l'avance devraient venir en réponse aux Termes de référence (TdR) suivants dans les sections appropriées de l'offre. Même s'il est improbable qu'une seule offre puisse satisfaire à l'ensemble des Termes de référence, il faudrait s'efforcer de manière substantielle et crédible, à travers chacune des offres, d'apporter une réponse qui présente un programme cohérent et intégré d'activités d'éducation, de recherche et de partenariat en conformité aux TdR mais aussi aux objectifs du projet ACE Impact.

##### **Contexte**

Les Zones côtières de l'Afrique de l'ouest (ZCAO) abritent près d'un tiers de la population des pays de cette région. L'urbanisation rapide et la migration nette vers les côtes font que la demande augmente en termes de terres, des ressources qui s'y trouvent et de services que l'écosystème de ces terres fournit à la population. La population côtière - en particulier les pauvres dont les moyens de subsistance dépendent de la qualité et de la quantité des ressources naturelles - est de plus en plus vulnérable aux effets du changement climatique.

Les zones côtières sablonneuses s'érodent à de nombreux endroits et des taux élevés de recul (de l'ordre de 10 mètres par an ou davantage) sont enregistrés près des embouchures de fleuve et des jetées de port (c'est-à-dire dans la plupart des zones urbanisées). La situation est davantage aggravée par le manque de coordination des solutions de lutte contre l'érosion mises en œuvre aux niveaux local, national et international. Les rives sont sujettes à un recul considérable causé par la construction de grandes infrastructures interrompant la circulation des sédiments ; la dégradation des formations naturelles servant de zones tampon protégeant de la mer (mangroves) ; l'extraction de sable des dunes et la multiplication des barrages sur les fleuves ; et la mauvaise conception ainsi que la gestion inadéquate des épis, des digues et des brise-lames qui privent les zones côtières fragiles de leurs importants dépôts de sédiments.

Les pays qui adoptent la Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ont besoin d'un ensemble de compétences institutionnelles et techniques, allant du génie civil à l'aménagement du territoire en passant par la coordination multisectorielle. Il est important que l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale renforcent leur capacité (dans les secteurs public et privé) à mener et coordonner des études techniques ainsi qu'à élaborer les stratégies nationales.

##### **Termes de référence**

- I. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Dégradation du littoral qui sera sélectionné examinera les aspects suivants de la Problématique de développement qui ont trait aux compétences :
  1. Génie côtier (conception de solutions d'adaptation pour la réduction du risque encouru par les zones côtières)
  2. Génie forestier pour les solutions naturelles
  3. Météorologie maritime et modélisation océanohydrologique
  4. Comptabilisation du capital naturel
  5. Aménagement du territoire des zones côtières

- II. En réponse aux besoins en compétences, les programmes diplômant de longue durée disponibles au Centre devraient inclure :

<b>Programmes de Master</b>
1. Master en Génie et Gestion côtiers et maritimes
2. Master en Météorologie maritime
<b>Programmes de Ph.D</b>
1. Doctorat en Génie côtier
2. Doctorat en Gestion des zones côtières

- III. En réponse aux besoins en formations professionnelles, les cours de courte durée devraient inclure :

<b>Cours de courte durée</b>
1. Structure des côtes
2. Utilisation des solutions naturelles de Gestion du risque de catastrophe (GRC)
3. Utilisation de la télédétection pour le suivi et la gestion des zones côtières

- IV. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Dégradation du littoral qui sera sélectionné réalisera un programme de recherche appliquée qui couvre les thèmes suivants :

<b>Thèmes de recherche appliquée</b>
1. Impact des écosystèmes de la région sur la réduction du risque
2. Prédiction des conditions météorologiques et maritimes futures
3. Intégration des valeurs des écosystèmes dans les budgets nationaux et la planification nationale
4. Application d'approches économiques du capital naturel pour des solutions naturelles en vue d'attirer les entreprises privées
5. Co-avantages des mesures de GRC fondées sur les écosystèmes en matière de pauvreté
6. Prédiction des modifications de l'équilibre sédimentaire causées par les interventions de l'homme (barrages, épis, ports)
7. Gestion des sédiments et co-avantages

- V. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Dégradation du littoral qui sera sélectionné aura établi un réseau de partenaires essentiels du métier/du secteur qui sera présenté dans l'offre, incluant :

1. Des sociétés d'ingénierie
2. Des sociétés de gestion de port et d'infrastructures
3. Des représentants du secteur du tourisme
4. Des organisations internationales réalisant des activités importantes axées sur la dégradation du littoral.

- VI. Le Centre d'excellence de l'Afrique en Dégradation du littoral qui sera sélectionné aura établi un réseau de partenaires académiques et/ou d'instituts de recherche partenaires qui sera présenté dans l'offre, incluant :

1. Des universités régionales qui mènent régulièrement des activités d'éducation et/ou de recherche active axées sur la dégradation du littoral
2. Des universités mondialement reconnues qui mènent régulièrement des collaborations internationales en matière de recherches actives axées sur la dégradation du littoral.